

LA LETTRE D'INFOS DES FOYERS RURAUX DU GARD

Septembre – Octobre 2026

Sommaire

La vie du réseau

Hommage à Joëlle	P 2
L'Univers-Cité Rurale de la CNFR	P 2
Rappel adhésion et assurance	P 3
A vos agendas !	P 3
Le Mobil'Sport en action	P 3
Guid'Asso : un réseau de soutien pour les associations locales !	P 4
Prochain atelier DUERP	P 4
L'agenda du réseau	P 5

Autour des assos

Le Pass'Sport reconduit pour la saison 2026-2027	P 7
Formation "Valeurs de la République et laïcité"	P 7
Prestations de services avec un auto-entrepreneur : les points de vigilance pour les associations	P 7
L'Observatoire des Menaces Cyber en Occitanie est en ligne	P 8

nous contacter



- 04 66 81 78 58
- 2 avenue de la gare,
30190 St Génès de Malgoires
- fdfr.30@mouvement-rural.org
cdsmr.30@mouvement-rural.org
- mouvementruralgard.org
portailcevennes.org
- facebook.com/federationdesfoyersrurauxdugard/
facebook.com/cdsmr30/
instagram.com/fdfr30/

L'édito du président

A l'aube de la saison 2026-2027, je viens par ce petit billet vous souhaiter une très bonne rentrée, pleine de nouveaux projets et d'enthousiasme.

Dans ce contexte sociétal que nous traversons, contraintes économiques, précarité croissante, perspectives aussi incertaines qu'anxiogène etc... sans oublier l'évolution des mentalités qui convergent vers un consumérisme assumé, nos associations sont de véritables antidotes.

Aussi bienvenue dans l'action ! Nous vous proposons le 3 octobre prochain une matinée de rencontres et de réflexion. Nous souhaitons que ce soit un moment d'échange, échange d'idées et d'actions qui peuvent être innovantes et surtout inspirantes pour nous tous. Vos associations ont toutes de belles réussites, faites le savoir et partageons-les !

N'oublions jamais que le tissu associatif est le garant du lien social en général et en particulier dans la ruralité, qu'il participe à l'essor du sport, de la culture, des loisirs et joue un rôle primordial dans l'accompagnement des plus précaires, des plus isolés, des jeunes etc...

Le tissu associatif est aussi une force économique non négligeable. Il emploie 1,8 millions de salariés soit près d'un emploi privé sur dix et mobilise environ 12 millions de bénévoles chaque année. Nous sommes une véritable force qu'il est bon, rassurant et même nécessaire de rappeler.

Aller ! Bon courage à toutes et tous et on se reparle le 3 octobre.

Jacky TEISSIER

Président de la fédération des Foyers Ruraux du Gard

parce que c'est la rentrée...

Qui dit nouvelle saison, dit adhésions !

N'oubliez pas de les saisir sur Gestanet et Gestaffil.

Pour toute question concernant les adhésions, n'hésitez pas à contacter **Nathalie ou Marielle au 04 66 81 78 58**



Hommage à Joëlle



“Joëlle,

Tu as collaboré de nombreuses années au sein de la fédé pour améliorer la vie dans de nombreux secteurs : la commune, le département, la région, les intercommunalités. Ton investissement personnel avait un but solidaire : être au service des autres, aider, soulager, apporter de l'espoir, des instants de bonheur, là où il a tant de mal à exister.

Tu méritais de vivre une longue vie auprès des êtres chers et aimés. Ton départ anticipé est une injustice au regard des personnes qui t'ont connue, qui t'on aimée !

Ta vie est un exemple pour la jeunesse associative, un modèle qui sera difficilement égalé.

Je n'ai jamais côtoyé une personne aussi désintéressée et investie qui ait donné autant d'elle même pour soulager la misère du monde, autant dévouée pour apporter de l'espoir aux déshérités !

Les Foyers Ruraux perdent une militante exceptionnelle qui a joué un rôle essentiel auprès des associations, contribué à montrer l'utilité de notre fédération. Fédération qui reconnaît ton action solidaire et efficace sur tous les plans pendant plus de 30 années.

Joëlle, à tous tu vas nous manquer, tu vas leur manquer, tu resteras à jamais dans nos mémoires, nos coeurs, nos pensées !

Au revoir Joëlle, ton nom restera gravé au sein de l'éducation populaire, chez tous ceux qui t'ont connue, qui t'ont rencontrée.”

Albert ROBLES, ancien président des Foyers Ruraux du Gard

Les administrateurs et salariées de la fédération se joignent à Albert dans ce juste et joli hommage.



La vie du réseau

L'Univers-Cité Rurale de la CNFR

Cités éphémères, les Univers-Cités Rurales réunissent le temps d'un moment tous les citoyens qui souhaitent partager et questionner leurs savoirs et savoir-faire pour mieux comprendre le monde. Échange, débat, formation, création, réflexion et production, elles sont le lieu de tous les possibles.

Elles permettent de mettre en lumière des expériences transformatrices.

Pour sa 3^{ème} édition, l'Univers-Cité Rurale se tiendra à Dijon les 16 et 17 octobre 2026. Co-organisé par la CNFR, la Commission Culture et l'ADDAMIR 21, cet événement a pour ambition de mettre en réflexion, en pratique et en avant la Culture au sens large, à travers la thématique “Itinéraires-Itinérances”.

Le programme s'annonce riche, avec des temps de conférences, des temps de forums, des ateliers de pratiques et des spectacles.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter votre fédération !



**FOYERS
RURAUX
CNFR**



Rappel adhésion et assurance



Associations adhérentes, n'oubliez pas de renouveler votre assurance lors de votre adhésion pour la nouvelle saison 2026-2027 !

Pour la saison 2025-2026, votre assurance ne vous couvre que jusqu'au 30 septembre 2026. Alors lors de votre renouvellement d'adhésion, **pensez à enregistrer au minimum 3 adhérents (personnes physiques) pour que l'assurance responsabilité civile de votre association soit effective.**

Pour plus de renseignements sur les adhésions, contactez Nathalie au 04 66 81 78 58.

A vos agendas !

Le samedi 3 octobre 2026, les associations adhérentes à la fédération sont invitées à une matinée de rencontre intitulée "A quoi servent les Foyers Ruraux ?".

Voici ce qui vous attend :

9h : accueil et présentation de la journée

9h30 : Echange et retour d'expériences associatives

11h30 : Apéritif déjeunatoire

Le lieu du rendez-vous : association Temps Libre, 2 av. de la gare à St Génies de Malgoires.

Le réseau fourmille d'actions inspirantes ! Alors venez les découvrir et vous en nourrir en participant à ce temps de rencontre et d'échange de pratiques et d'expériences.

Merci de confirmer votre participation au 04 66 81 78 58 ou par mail à fdfr.30@mouvement-rural.org.

Le Mobil'Sport en action

Le 28 et le 30 juillet 2026, le Mobil'Sport est intervenu à Bessèges et Saint Victor de Malcap, 2 sites du centre de loisirs porté par l'association Accès Pour Tous de Meyrannes.

Les enfants de 3 à 11 ans accueillis dans le cadre de la semaine du sport de lancer, ont pu découvrir 3 pratiques originales : le disc golf, la DÉtanque (une variante de la pétanque qui se joue avec des dés) et le jeu du kubbb, un jeu d'origine suédoise avec des caractéristiques similaires à des jeux comme le bowling, le Mölkky et la pétanque.

Si comme Accès Pour Tous vous souhaitez faire bénéficier à vos publics d'une intervention du Mobil'Sport, contactez-nous au 04 66 81 78 58.



Guid'Asso : un réseau de soutien pour les associations locales !

Le réseau Guid'Asso dans le Gard est un service unique de proximité, entièrement gratuit et accessible à tous, conçu pour orienter, informer et accompagner les bénévoles, dirigeants et porteurs de projets associatifs loi 1901.

Le réseau gardois s'est structuré et installé activement à partir de 2024, soutenu par une gouvernance officielle partagée entre l'État (la SDJES) et un consortium de 3 partenaires : le Comité Départemental Olympique et Sportif, la Ligue de l'enseignement du Gard et les Francas du Gard.

Le rôle de Guid'Asso est de briser l'isolement des petites structures en apportant des réponses concrètes et locales à chaque étape de la vie d'une association. **Il s'appuie sur des structures locales labellisées ou "marquées" pour accomplir 4 missions essentielles :**

- Accueillir et Orienter les porteurs de projets vers les bons interlocuteurs ;
- Informer sur la réglementation, l'administration générale ou la recherche de subventions ;
- Accompagner de manière généraliste ou spécialiste (aide à l'emploi, à la gouvernance...).

Pour animer et faire vivre ce réseau de structures labellisées, les co-animateurs du Gard s'appuient sur une plateforme collaborative partagée ainsi que sur des formats de rencontres dynamiques : **les P'tis Déj' Guid'Asso.**

Ce sont des rencontres matinales régulières, itinérantes sur tout le département du Gard. Elles s'adressent à toutes les associations gardoises. L'objectif de ces temps et d'allier convivialité et montée en compétences. Ces rendez-vous permettent aux acteurs de terrain de réseauter, d'échanger leurs bonnes pratiques et de découvrir des outils ou des dispositifs d'animation (comme le jeu pédagogique "JEP Ambition" ou le dispositif "MobilSport").

Les Foyers Ruraux sont marqués "Guid'Asso – Accompagnement généraliste", venez nous rencontrer ou contactez nous au 04 66 81 78 58 ou par mail : fdfr.30@mouvement-rural.org.

Prochain atelier DUERP

Le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) est un document obligatoire pour toute association employant au moins un salarié.

Son objectif est d'identifier les risques auxquels les salariés peuvent être exposés afin de mettre en place des mesures de prévention adaptées.

Vous souhaitez le créer ou le mettre à jour mais vous voulez être accompagné, rejoignez notre atelier d'aide à la réalisation du DUERP !

Rendez-vous le jeudi 15 octobre 2026 de 9h30 à 12h30 dans les locaux de la fédé.

Contactez nous pour vous inscrire au 04 66 81 78 58 ou par mail à fdfr.30@mouvement-rural.org.



La fédération des
Foyers Ruraux du Gard
vous propose une
formation gratuite

ATELIER D'AIDE À LA RÉALISATION DU DUERP

Comprendre et compléter le document
unique d'évaluation
des risques professionnels pour protéger
bénévoles et salariés

Quand ?

Le jeudi 15 octobre 2026 de 9h30 à 12h30

Où ?

Fédération des Foyers Ruraux du Gard,
2 av. de la gare à Saint Génès de Malgoires

Pour qui ?

Les bénévoles (en priorité) et salariés associatifs

Comment ?

Apportez votre ordinateur pour compléter votre DUERP sur un logiciel
gratuit en ligne, simple et efficace, grâce à notre accompagnement



Guid'Asso
Accompagnement généraliste

Infos et inscriptions : 04 66 81 78 58 ou fdfr.30@mouvement-rural.org



L'agenda du réseau

Foyer Rural de Tornac

Les rendez-vous de l'association :

**Matinée « Ensemble, nettoyons la nature » !
samedi 19 septembre, de 9h à 12h**

Au programme : petit-déjeuner offert, randonnée et ramassage des déchets, puis verre de l'amitié pour clôturer cette matinée conviviale
Matériel fourni – gratuit et ouvert à tous

Vide-Dressing, dimanche 4 octobre 2026

Entrée libre et ouverte à tous – Buvette et petite restauration sur place

**Journée des Créateurs, Artistes et Artisans d'Art
dimanche 1er Novembre 2026, salle du foyer rural**

Exposition des savoir-faire de nos créateurs, artistes et artisans locaux, professionnels ou amateurs

Entrée libre et ouverte à tous – Buvette et petite restauration sur place

Pour plus d'informations sur ces événements et pour vous inscrire :

07 71 88 36 44 ou par mail à

fr.tornac@mouvement-rural.org

TORNAC

ENSEMBLE Nettoyons la nature

RANDONNÉE RAMASSAGE DE DÉCHETS

**SAMEDI
19 SEPTEMBRE
9 H - 12 H
OUVERT À TOUS
GRATUIT**

- 1 RENDEZ-VOUS 9H**
Au parc de loisirs
1543, route de st hippolyte du fort
- 2 DÉPART 9H30**
- 3 RAMASSAGE DES DÉCHETS**
Matériels fournis :
Gants de protection,
Pincettes à déchets, Sacs poubelles.
- 4 ARRIVÉE 11H30**
Au parc de loisirs
1543, route de st hippolyte du fort

PETIT DÉJEUNER
Offert par notre partenaire
MUTUALIA

PESÉE DES DÉCHETS

VERRE DE L'AMITIÉ
Offert par notre partenaire
MUTUALIA

Inscription obligatoire
jusqu'au 14 septembre.
Prévoir une tenue adaptée.

INFORMATIONS INSCRIPTIONS :
07 71 88 36 44
fr.tornac@mouvement-rural.org

Mutualia
ALLIANCE SANTÉ

FOYER RURAL
de
TORNAC

https://foyer-rural-tornac.foyersruraux.org

Atelier Musical & Loisirs Compsois

Les Copains d'Accords

**9 octobre 2026
20H**

KARAOKÉ

en première partie
suivi d'un
**CONCERT TRIBUTE
JOHNNY HALLYDAY**

entrée payante 5 €
buvette et desserts

salle des fêtes
avenue Léopold rigoulet
30300 Comps

DIMANCHE 11 OCTOBRE 2026

Loto d'automne

Organisé par les
Copains d'Accords

Buvette et
Goûter sur
place

salle des fêtes
rue Léopold rigoulet
30300 Comps

Temps Libre

Exposition peinture " Monique Sarazin" du 02/10 au 30/10/2026.

Vernissage le vendredi 02 à 18h30, 2 av. de la gare St Geniès de Malgoirès.

Peintre et photographe, Monique Sarazin construit une œuvre résolument contemporaine en mêlant médiums et techniques. Après une formation classique en peinture, elle adopte la photographie numérique en 2001 et en fait un pilier de son processus créatif, entièrement réalisé dans son atelier. Son travail s'articule autour d'un motif central : l'eau comme surface vivante, source infinie de formes abstraites. Ses photographies deviennent des fragments qu'elle réinterprète en peinture, notamment grâce à l'acrylique et aux techniques mixtes. Explorant aussi les pastels secs et les collages, elle compose des œuvres où textures, couleurs et transparences se superposent. Ses expositions témoignent d'une démarche artistique plurielle, où l'image et la matière dialoguent, offrant une vision singulière de la nature et de l'abstraction.

Venez découvrir et échanger avec l'artiste lors du vernissage.

ESPACE SOCIOCULTUREL TEMPS LIBRE

EXPOSITION MONIQUE SARAZIN

DU 02 AU 30 OCTOBRE 2026

Vernissage Vendredi 2 /10 à 18h30



Espace socioculturel Temps Libre
2, Av. de La Gare
rond point de la poste
30190 St Geniès de Malgoirès
04 66 63 14 36
dominique.rodriquez@temps.libre.org



Adeauxmino

Plusieurs rdv avec l'association Adeauxmino vous attendent :

- Le 5 octobre concours de belote à Saint Julien
- Le 10 octobre concours de scrabble à Deaux
- Le 16 octobre fête du vin à Deaux
- Le 17 octobre octobre rose à Deaux
- Le 24 octobre concours de belote et tarot à St Julien les Rosiers
- Le 7 novembre concours de belote à St Césaire de Gauzignan
- Le 21 novembre concours de tarot à Deaux

Informations au 04 66 56 87 95 ou adeauxmino@orange.fr

L'ALASC de Lédignan recherche un-e animateur-ricer multisport !

Pour les contacter :
04 66 54 58 63 ou alasc30@gmail.com

Asso'c gym Durfort

CARDIO PILATES YOGA

Durfort



Saison 2026-2027

BOUGEZ, RESPIREZ, PRENEZ SOIN DE VOUS !

NOS ACTIVITÉS SPORTIVES



MARDI (à partir du 8 septembre)
18h30 - 19h30

CARDIO - RENFORCEMENT MUSCULAIRE
Renforcez votre corps, boostez votre énergie
avec **Bernadette LAGARENNE**



MARDI (à partir du 8 septembre)
19h30 - 20h30 (une semaine sur deux)

YOGA VINYASA
Dynamique
avec **Ludvine KERGUELEME**

NOUVEAU



MERCREDI (à partir du 9 septembre)
10h00 - 11h00

PILATES - STRETCHING - EUTONIE
Souplesse, étirements et bien-être en douceur
avec **Valerie KAUP**



JEUDI (à partir du 10 septembre)
18h30 - 19h30

HATHA YOGA FLOW
Harmonie du corps et de l'esprit, respiration et fluidité
avec **Célia DUPETIT**

TARIFS

CARDIO et PILATES
1 cours par semaine: 130€ par an
2 cours par semaine: 195€ par an

YOGA

Carte 12 séances: 120 €
Carte 20 séances: 180 €
2 cours par semaine en combinaison
avec cardio ou pilates: 25% remise

Forfait annuel:
250€ (Hatha)
125€ (Vinyasa)

CARTE 5 SÉANCES
50€ pour les résidents saisonniers

ADHESION 20€

Rejoignez-nous !



Retrouvez-nous au

FORUM

des Associations !

Le 30 août, 9h-12h
Avec des ateliers de cardio, yoga et pilates

PLUS D'INFOS

Contactez-nous

☎ 06 35 59 21 07 / 06 16 66 66 27

✉ assocgymdurfort@hotmail.com

📍 Salle du foyer - Durfort

📌 Asso'c GYM Durfort



Autour des assos

Le Pass'Sport reconduit pour la saison 2026-2027

Le Pass'Sport est reconduit pour la saison 2026-2027 avec plusieurs évolutions importantes. Après avoir été recentré l'an dernier sur les 14-17 ans bénéficiaires de l'Allocation de rentrée scolaire (ARS), le dispositif est de nouveau élargi aux enfants dès 6 ans. L'éligibilité des jeunes de 6 à 17 ans repose désormais sur le quotient familial CAF ou MSA, qui doit être inférieur à 700 €.

En parallèle, le montant de l'aide repasse de 70 € à 50 €. Nouveauté cette saison : une aide complémentaire sera également versée par la CNAF au premier trimestre 2027 aux jeunes de 6 à 17 ans bénéficiaires de la CAF ayant utilisé leur Pass'Sport.

Pour plus d'informations : <https://www.pass.sports.gouv.fr/>

Formation "Valeurs de la République et laïcité"

La formation "Valeurs de la République et laïcité" permet aux professionnels, aux bénévoles associatifs et aux agents publics, d'être au clair avec le principe de laïcité, de mieux comprendre comment l'appliquer et l'expliquer dans l'exercice de leurs métiers.

À l'issue de la formation, les participants seront en capacité :

- D'adopter un positionnement adapté à votre situation professionnelle et au statut de votre structure employeuse ;
- D'apporter des réponses aux demandes et situations rencontrées dans l'exercice de vos fonctions, fondées sur le droit en matière de respect des principes de laïcité et de non-discrimination, dans une logique de dialogue avec les populations.

Ces formations sont toujours gratuites pour les participants (pas de frais pédagogiques à leur charge).

Les prochaines sessions :

- **24 et 25 septembre 2026 à Nîmes – Maison des Initiatives avec l'ACEGAA**
- **10 et 11 décembre 2026 à Nîmes – Maison des Initiatives avec l'ACEGAA**

Pour vous inscrire : <https://formation-laicite.anct.gouv.fr/>

Prestations de services avec un auto-entrepreneur : les points de vigilance pour les associations

Faire appel à un auto-entrepreneur pour animer une activité, réaliser une intervention ponctuelle ou apporter une compétence spécifique est une pratique courante dans les associations. Mais cette collaboration doit respecter certaines règles. Voici quelques conseils.

L'auto-entrepreneur est un prestataire, pas un salarié.

Le principe est simple : un auto-entrepreneur exerce son activité en toute indépendance. L'association achète une prestation de service, mais ne peut pas exercer un pouvoir de direction ou de contrôle comparable à celui d'un employeur.

Ce sera donc à l'auto-entrepreneur de rédiger la convention ou contrat de prestation de service, pour ne pas être requalifié en contrat de travail par l'URSSAF. De plus, l'association ne doit pas être la seule cliente de l'auto-entreprise.



Concrètement, le prestataire doit rester libre :

- D'organiser son travail comme il le souhaite,
- D'utiliser son propre matériel (sauf matériel important ou de sécurité),
- De choisir lui-même ses clients et notamment de gérer lui-même l'inscription de ses élèves s'il est enseignant,
- D'avoir d'autres clients,
- De choisir ses fournisseurs,
- De fixer librement son emploi du temps (sous réserve de la disponibilité des salles ou des terrains),
- De modifier le planning de ses interventions,
- De fixer ses prix.

A l'occasion d'un couplage association / auto-entrepreneur, l'association doit à tout prix éviter :

- De recourir à un auto-entrepreneur pour remplacer un salarié,
- De faire figurer l'auto-entrepreneur sur l'organigramme de l'association,
- De lui donner un cahier des charges, des ordres ou des directives,
- De désigner une personne chargée d'avoir autorité sur lui ou de superviser son travail,
- D'effectuer les démarches administratives à sa place (notamment, déclarer l'auto-entreprise),
- De sanctionner ses manquements.

La prestation doit toujours être encadrée par un contrat écrit, qui précise notamment :

- L'objet de la mission et les compétences attendues ;
- Les dates ou la durée de l'intervention ;
- Les conditions d'organisation (jours et horaires convenus d'un commun accord) ;
- Le montant de la prestation et les modalités de paiement ;
- Les conséquences en cas d'annulation, d'absence ou d'imprévu ;
- Les conditions de résiliation et de renouvellement du contrat.

Si la structure n'est pas satisfaite de la prestation, elle peut résilier le contrat que dans les cas prévus par celui-ci ou bien elle sera contrainte d'attendre la date de fin. Il est donc conseillé d'être très attentif aux conditions et cas de résiliation prévus.

Le contrat passé avec le prestataire détermine les règles applicables à votre relation, il est donc essentiel de prévoir un maximum de ces règles dans le contrat !

Sources : Union Régionale des Foyers Ruraux du Grand Est et Hexopée

L'Observatoire des Menaces Cyber en Occitanie (OMCO) est en ligne

Porté par la Région Occitanie, Cyber'Occ accompagne les entreprises, associations et collectivités du territoire dans la protection de leurs systèmes d'information et la gestion des risques numériques. Sa mission s'articule autour de trois axes : la prévention et la sensibilisation, la réponse aux incidents, et la structuration de l'écosystème cybersécurité régional.

À travers le CSIRT d'Occitanie, son centre de réponse aux cyberattaques, et un réseau de plus de 150 entreprises spécialisées, Cyber'Occ offre un premier niveau d'aide gratuit et vous oriente vers les bons interlocuteurs.

Victime d'un incident ? Appelez gratuitement le 0 800 71 13 13.
Pour accéder à la plateforme OMCO : <https://cyberocc.info/>